

ORDONNANCE COLLECTIVE

Code : CIUSSCN-OC-005
Date d'émission : 2016-11-15
Date de révision : ---

Référence à un protocole

OUI NON

Objet : Initier une analyse de créatinine-DFGe (débit de filtration glomérulaire évalué) lors d'une demande de liaison pour une tomographie axiale calculée par ordinateur (TACO)

Recommandée par : le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles (CDOCP)	2016-10-28
Recommandée par : le comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII)	2016-10-xx
Adoptée par : le comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens(CECMDP)	2016-11-15

PROFESSIONNELS HABILITÉS

Infirmières du CIUSSS de la Capitale-Nationale possédant la formation pertinente, les connaissances et les compétences nécessaires à l'application de l'ordonnance collective et exerçant ses activités dans les directions programmes et secteurs d'activités visés.

DIRECTIONS PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

X	Directions programmes	Secteurs (préciser)
	Direction de santé publique (DSPu)	
	Direction du programme jeunesse (DJ)	
	Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)	
	Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)	
	Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et Déficience physique (DI-TSA et DP)	
	Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)	
	Direction des programmes Santé mentale et Dépendances (DPSMD)	
X	Direction des soins infirmiers (DSI)	Groupe de médecins de famille (GMF), groupe de médecins de famille universitaire (GMF-U), clinique réseau Québec (CRQ)
	Direction des services professionnels (DSP)	
	Direction des services multidisciplinaires (DSM)	

CLIENTÈLE, CATÉGORIES DE CLIENTÈLES OU SITUATION CLINIQUE VISÉES

Tout usager référé par un médecin à la liaison-réseau pour un TACO.

ACTIVITÉS RÉSERVÉES

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique;
- Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques;
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.

INDICATIONS ET CONDITIONS D'INITIATION

- Lorsque le résultat de créatinine-DFGe est absent au dossier ou datant de plus de 3 mois chez l'utilisateur présentant au moins un facteur suivant :
 - Âgé (e) de plus de 70 ans;
 - Diabétique;
 - Maladie rénale, rein unique ou greffe rénale;
 - Traitement antérieur ou en cours de chimiothérapie;
 - Antécédents de maladie cardiaque (infarctus du myocarde, pontages, insuffisance cardiaque, etc.).
- La référence doit être adressée au médecin traitant.

INTENTIONS THÉRAPEUTIQUES

- Évaluer la fonction rénale pour identifier les usagers à risque de développer une néphropathie par les agents de contraste;
- Améliorer la fluidité dans la continuité des soins et services offerts aux usagers;
- Faciliter l'équité dans l'accès aux services médicaux de 2^e et 3^e ligne;
- Améliorer l'efficacité et l'efficacités en permettant à l'utilisateur d'avoir complété tous les examens nécessaires à la consultation.

CONTRE-INDICATIONS

Aucune.

LIMITES/ORIENTATION VERS LE MÉDECIN

Suite à un résultat anormal de la créatinine-DFGe, référer au médecin traitant.

DIRECTIVES

1. Vérifier si l'analyse de créatinine-DFGe se retrouve au dossier de l'utilisateur et si elle a été réalisée dans les délais recommandés suivant le Guide de partenariat Clinique-Réseau Québec¹.
2. Si l'utilisateur présente un des facteurs de risques énoncés ci-haut, initier une analyse de créatinine-DFGe si aucun résultat récent au dossier.
3. Compléter la requête d'analyse de laboratoire pour un prélèvement.

¹ CIUSSS de la Capitale-Nationale. (2016). Guide de référence du site Réseau-Santé Québec. Disponible sur le web à l'adresse suivante : <https://www.reseausante.org>. Notez qu'il s'agit d'un site à accès contrôlé.

4. Indiquer le nom du médecin traitant, son numéro de pratique, l'adresse de la GMF ou du GMF-U ainsi que les coordonnées et le numéro de permis de l'infirmière.
5. Remettre la requête de laboratoire complétée à l'usager et l'orienter vers un service de laboratoire.
6. Assurer le suivi des résultats et aviser le médecin traitant en cas de valeurs en dehors des normales.

MÉDECIN RÉPONDANT

Président du CMDP.

MODALITÉ DE RÉTROACTION AU MÉDECIN TRAITANT

La documentation complétée par le professionnel est considérée comme la référence dans les modalités de rétroaction du médecin traitant.

RÉFÉRENCES

CSSS de Québec-Nord. (2015). Ordonnance collective : initier le test de laboratoire, créatinine-DFGe, lors d'un TACO. Québec.

CSSS de la Vieille-Capitale. (2015). Initier des analyses de laboratoire lors d'une demande de liaison pour une tomographie axiale calculée par ordinateur (TACO).

MSSS. (2016). Formulaires de consultation pour les spécialités suivantes : cardiologie, gastroentérologie, neurologie, néphrologie, ophtalmologie, ORL, orthopédie, pédiatrie générale, urologie (et celles à venir).
Gouvernement du Québec : Québec.

Réseau Santé Québec. (2015). Trajectoires non-officielles des examens diagnostiques. Québec.

VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)



Directrice des soins infirmiers

2016-11-15

Date

APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)



Président du CMDP

2016-11-15

Date